



TURBOMOUSS DH3

Réf : ACR 06

NETTOYANT ALCALIN DESINFECTANT

AVANTAGES

- En 1 seule opération : dégraisse, désinfecte, désodorise
- Respecte : l'utilisateur (sans formol), le matériel (sans chlore), l'environnement (biodégradabilité)
- Efficacité et rapidité optimales (3 phases au lieu de 5)
- Sa mousse améliore visualisation et temps de contact pour une plus grande désinfection

PROPRIETES

TURBOMOUSS DH3 est un produit qui facilite la tâche des responsables de l'hygiène et du nettoyage.

TURBOMOUSS DH3, réalisé à partir de composés tensioactifs à caractère émulsionnant et dégraissant, de régulateurs de mousse, d'hydroxyde de sodium, d'ammoniums quaternaires, d'additifs séquestrants, détient ainsi des qualités détergentes et désinfectantes exceptionnelles, même à basse température.

De par sa conception originale, **TURBOMOUSS DH3** permet, en une seule opération, d'assurer le dégraissage, la désinfection, la désodorisation des locaux et du matériel à usage agro-alimentaire (conforme à l'arrêté ministériel du 08/09/99).

L'action moussante de **TURBOMOUSS DH3**, permet :

- une meilleure visualisation de l'application du produit,
- une amélioration du temps de contact du produit sur le support (d'où un meilleur dégraissage et une excellente désinfection).

TURBOMOUSS DH3, possède un excellent pouvoir dégraissant vis à vis des graisses animales ou végétales. Il est efficace en présence de souillures importantes de matières organiques ou salines et de dépôts protéiques.

L'utilisation de nos détartrants (DECAL MOUSSE, DECAL 96), en alternance avec **TURBOMOUSS DH3**, supprime les dépôts de calcaire qui sont souvent un lit de fixation pour les bactéries.

TURBOMOUSS DH3 est conforme à la norme EN 1276 (conditions de saleté) à la concentration de 2%.

TURBOMOUSS DH3 trouve son utilisation dans de nombreux domaines :

- alimentaire : cuisines, réfectoires, tables de travail, locaux sanitaires, sols, murs, ustensiles coupants et tranchants...
- agro-alimentaire : abattoirs, salaisons, salles de découpe...
- transports : matériels de transport d'animaux, de denrées périssables (véhicules et matériels) ...
- élevage : porcheries, chenils, couvoirs, clapiers, salle de traite, élevages de canards (bâtiments de démarrage, les abris, salles de gavage et d'abattage) ...

MODE D'EMPLOI

- **TURBOMOUSS DH3** s'utilise toujours dilué. Quel que soit le mode d'utilisation (canon à air comprimé, pulvérisation, centrale d'hygiène, centrale à mousse), **TURBOMOUSS DH3** se dilue à une dose de 2 à 5 % dans l'eau. Pour le canon à mousse, mettre le produit pur dans le bol du canon, la dilution se fait automatiquement.

Dans tous les cas, pour une bonne désinfection, laisser agir 10 à 20 minutes, puis rincer au nettoyeur haute pression ou au jet d'eau. Dans le cas de supports très sales, une action dégraissante supérieure est nécessaire).

TURBOMOUSS DH3 peut être utilisé à une concentration de 5 à 10 % en dilution dans l'eau.

Par son action bactéricide, **TURBOMOUSS DH3** détruit à la source les bactéries qui sont la cause de la prolifération des mauvaises odeurs.

PRECAUTIONS ET SECURITE D'EMPLOI

Consulter la fiche de données de sécurité sur notre site www.chimie-technique-conseil.fr

Nota : notre responsabilité ne saurait être engagée pour toute utilisation non conforme à nos instructions

08/10/2020

12 Rue Brindejonc des Moulinais - 22191 PLERIN Cédex
Tél : 02 96 79 83 83 - Fax : 02 96 79 98 24 - www.chimie-technique-conseil.fr